

**ASSEMBLEE LEGISLATIVE
DE TRANSITION**

**COMMISSION DU GENRE, DE LA SANTE,
DE L'ACTION SOCIALE
ET HUMANITAIRE (CGSASH)**

RAPPORT POUR AVIS

**DOSSIER N° 036 : RELATIF AU PROJET DE LOI PORTANT
AUTORISATION DE RATIFICATION DU CONTRAT
DE CREDIT ACHETEUR SIGNE LE 07 DECEMBRE
2021 ENTRE LE BURKINA FASO, SOCIETE
GENERALE ET ING BELGIQUE SA POUR LE
FINANCEMENT DE LA CONSTRUCTION ET
L'EQUIPEMENT CLE EN MAIN D'UN CENTRE
HOSPITALIER REGIONAL UNIVERSITAIRE DE
TROIS CENT SIX LITS (306) A GAOUA**

Présenté au nom de la Commission du genre, de la santé, de l'action sociale et
humanitaire (CGSASH), par le député **Arnaud Yentéma TINDANO**, rapporteur.

L'an deux mil vingt-trois et le mardi 21 mars, de 11 heures 09 minutes à 12 heures 07 minutes, la Commission du genre, de la santé, de l'action sociale et humanitaire (CGSASH) s'est réunie en séance de travail, sous la présidence du député Yiompouén Aimé SOME, Vice-président de ladite Commission, à l'effet de donner son avis sur le projet de loi portant autorisation de ratification du Contrat de Crédit Acheteur signé le 07 décembre 2021 entre le Burkina Faso, SOCIETE GENERALE et ING BELGIQUE SA pour le financement de la construction et l'équipement clé en main d'un centre hospitalier régional universitaire de trois cent six lits (306) à Gaoua.

Auparavant, la Commission du genre, de la santé, de l'action sociale et humanitaire (CGSASH), saisie pour avis, a désigné le député Arnaud Yentéma TINDANO pour participer aux différentes séances de travail de la Commission des finances et du budget (COMFIB), saisie au fond. Ces travaux se sont déroulés, le vendredi 17 et le lundi 20 mars 2023, sous la présidence du député Moussa NOMBO, Président de ladite commission.

L'ordre du jour de la séance de travail de la Commission a porté sur deux points :

- compte-rendu des travaux de la COMFIB,
- appréciation et avis de la commission.

I. COMPTE-RENDU DES TRAVAUX DE LA COMFIB

Le rapporteur a présenté le compte-rendu en deux points :

- audition du gouvernement,
- débat général.

I.1- De l'Audition du gouvernement

Le Gouvernement était représenté par messieurs Aboubakar NACANABO, Ministre de l'économie, des finances et de la prospective, Robert Lucien Jean-Claude KARGOUGOU, Ministre de la santé et de l'hygiène publique et madame Fatoumata BAKO/TRAORE, Ministre déléguée auprès du Ministre de l'économie, des finances et de la prospective, chargée du budget. Ils étaient assistés de leurs collaborateurs et des représentants du Ministère de la justice et des droits humains, chargé des relations avec les institutions.

Le Gouvernement a présenté l'exposé des motifs du projet de loi autour de trois points :

- contexte et justification du projet,
- objectifs et description technique du projet,
- coûts et caractéristiques du financement du projet.

Les éléments relatifs à ces différents points figurent dans le rapport de la COMFIB, saisie au fond.

I.2- Du débat général

Au terme de l'exposé du Gouvernement, les commissaires ont exprimé des préoccupations à travers des questions auxquelles des éléments de réponse ont été apportés.

Parmi ces préoccupations, celles de la CGSASH avaient trait à :

- l'assurance de la bonne exécution des travaux d'infrastructures découlant du présent projet de loi de ratification du Contrat de Crédit Acheteur pour la construction et l'équipement du Centre hospitalier régional universitaire (CHR-U) de Gaoua ;
- la part du marché réservée aux entreprises nationales dans l'exécution de ce projet de construction du CHR-U de Gaoua ;

- la justification du choix de ce type de contrat au lieu d'un contrat Partenariat public-privé (PPP) ;
- la compétitivité des entreprises burkinabè ;
- la part contributive de la nouvelle infrastructure réalisée dans l'apurement du crédit contracté.

Les réponses écrites à toutes ces préoccupations sont intégrées dans le rapport de la Commission saisie au fond.

II. APPRECIATION ET AVIS DE LA COMMISSION

A l'issue du compte-rendu des travaux de la Commission des finances et du budget (COMFIB) par le rapporteur, des échanges ont eu lieu entre les membres de la Commission du genre, de la santé, de l'action sociale et humanitaire (CGSASH).

Au terme de ces échanges, la CGSASH estime que l'adoption du présent projet de loi portant autorisation de ratification du Contrat de Crédit Acheteur permettra au gouvernement de :

- renforcer les capacités d'accueil, de diagnostics et thérapeutiques du CHR-U de Gaoua ;
- offrir des soins de santé de qualité de niveau tertiaire, spécialisés et sécurisés aux populations de la région du Sud-Ouest et environs ;
- contribuer à la formation adéquate des agents de santé et à développer la recherche en santé.

Elle souhaite que la réalisation de ce projet qui s'inscrit dans l'axe 3 des projets prioritaires et structurants du PNDES II (2021-2025), puisse effectivement relever les défis majeurs du secteur de la santé à travers l'atteinte des résultats en matière de développement sanitaire et les objectifs assignés dans le cadre du Plan National de Développement.

Tout en recommandant au gouvernement de :

- assurer un suivi permanent et rigoureux des travaux pendant l'exécution des étapes de réalisation des composantes du projet ;
- veiller au respect du délai de livraison des infrastructures ;
- veiller à la formation du personnel technique à l'utilisation des équipements installés ;
- rechercher d'autres moyens de financement de ces types d'ouvrages non générateurs de ressources pour le budget national,

la Commission du genre, de la santé, de l'action sociale et humanitaire (CGSASH) émet un avis favorable pour l'adoption du présent projet de loi de ratification.

Ouagadougou, le 21 mars 2023

Le Rapporteur	Le Vice-Président
	
<u>Arnaud Yentéma TINDANO</u>	<u>Yiompouén Aimé SOME</u>

LISTE DES DEPUTES PRESENTS

N°	Nom et Prénoms	Fonction
1.	SOME Yiompouén Aimé	Vice-président
2.	BAILOU Bénédicte Assita Françoise Romaine	1 ^{re} secrétaire
3.	BAMOUNI/KANSONO Esther	Membre
4.	BALBONE Boubacar	Membre
5.	BARRY Moctar Sidiki	Membre
6.	GUIGUIEMDE wendpouiré Patrice Laurent	Membre
7.	KY Drissa	Membre
8.	TINDANO Yentema Arnaud	Membre
9.	OUEDRAOGO Souleymane	Membre
10.	OUEDRAOGO Youssouf	Membre

LISTE DES DEPUTES ABSENTS

N°	Nom et Prénoms	Absents	Absents excusés
1.	TIENDREBEOGO/KALENZAGA Marie Angèle		x
2.	SAWADOGO Abdoulaye		x

LISTE DU PERSONNEL ADMINISTRATIF

N°	Nom et Prénoms	Fonction
1.	BARO Mamadou	Conseiller technique
2.	ZERBO Jean Gabriel	Assistant parlementaire
3.	KONE/TARPIDIGA Diane Silvie	Agent de suivi des travaux de commissions
4.	KERE/NIKIEMA Bibeta	Agent de suivi des travaux de commissions
5.	DIRA Yacouba	Agent de suivi des travaux de commissions
6.	BADINI/DIAKITE Mariame	Secrétaire